



Offre de stage : **Inventaire des zones humides sur le bassin versant de l'Armançon**

Contexte : le S.A.G.E. du bassin versant de l'Armançon

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) est un document de planification qui a vocation à fixer les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur et de protection quantitative et qualitative des ressources en eau superficielle et souterraine et des écosystèmes aquatiques ainsi que de préservation des zones humides.

La Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) de l'Armançon, assemblée délibérante du S.A.G.E., a adopté le projet de S.A.G.E. définitif en session plénière du 30 novembre 2012. Celui-ci a fait l'objet d'un arrêté inter-préfectoral d'approbation le 6 mai 2013.

Une des priorités du S.A.G.E. est la gestion des zones humides.

Le SMBVA assurant le secrétariat technique et administratif de la C.L.E. et disposant des compétences de la structure en matière de gestion des milieux aquatiques et humides, le comité syndical s'est positionné en faveur d'une mobilisation sur la thématique et ceci dans un quadruple objectif :

- i. Apporter une cohérence au niveau du bassin versant ;
- ii. Améliorer la connaissance du tissu humide et de son rôle dans le fonctionnement du bassin versant et donc des rivières le structurant ;
- iii. Intervenir en faveur des milieux humides pour améliorer ou préserver leur fonctionnalité ;
- iv. Assurer l'information et la concertation sur cette thématique.

Missions du stage

Le/la stagiaire travaillera avec l'animatrice zones humides sur l'inventaire.

Le/la stagiaire aura pour mission :

- Identifier les zones humides selon une méthodologie en réalisant des prospections de terrain et établir une cartographie ;
- Créer et gérer la base de données relative à cet inventaire ;
- Améliorer et diffuser la connaissance du tissu humide du bassin de l'Armançon ;
- Animer la thématique « zones humides » sur le bassin versant de l'Armançon.



Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Profil recherché

- Niveau Bac +2 dans le domaine de l'environnement (BTS GPN ou équivalent) ;
- Connaissances générales dans les domaines de l'environnement et domaine de l'eau ;
- Connaissances en botanique, pédologie et dans le fonctionnement des zones humides ;
- Maîtrise du SIG et des logiciels de bureautique ;
- Goût pour le terrain.

Compétences et qualités requises

- Aptitude à suivre un protocole ;
- Rigueur (mise en place d'un planning de travail) ;
- Sens de l'écoute et de la communication, esprit d'initiative et autonomie ;
- Capacités d'analyse, de synthèse et rédactionnelle ;
- Savoir rendre compte ;
- Personne appréciant le travail d'équipe.

Condition de travail

Durée : 4 mois

Début du stage : à partir de mai 2017 (selon les disponibilités de l'étudiant)

Localisation : SMBVA – 58 ter, rue Vaucorbe – 89700 TONNERRE

Indemnisation : Indemnisation mensuelle et frais de déplacement remboursés (conformes au barème en vigueur)

Permis B nécessaire. Déplacements à prévoir.

Contact : Servane BERTHELEME - animatrice zones humides (anim.zh@bassin-armancon.fr / 03.86.55.40.05)

CV et lettre de motivation à adresser à M. le président du SMBVA, aux coordonnées susmentionnées avant le 31 janvier 2017.